

HLPF SESSION “Vision of civil society: Leaving no one behind in recovering better” (9.00-11:00 AM)

12 July, 2022- 9:00 – 11:00 AM (EDT)

Intervention by Anne Cecile Coly, Union National des Syndicats Autonomes (UNSA), on behalf of the Workers and Trade Unions Major Groups

Intervention

Dans le monde entier, les pays sont engagés pour la réalisation des Objectifs du Développement Durable à l’horizon 2030. Suite à la crise de la Covid 19, ce programme connaît des retards dans sa mise en œuvre pour plusieurs pays. Pour l’atteinte de ces objectifs, l’ensemble des acteurs de développement notamment la société civile et les syndicats doivent être engagés et impliqués.

La reprise de la crise liée à la Covid-19 requiert pour nous syndicats la mise en place d’un nouveau contrat social en lien avec l’ODD 8. Ce nouveau contrat social s’articule autour de six revendications :

1. La création d’emplois respectueux du climat pour une Transition Juste.
2. Des droits pour les travailleurs et travailleuses. Les droits syndicaux sont des droits humains
3. Des salaires minimums vitaux et des politiques d’égalité salariale
4. La protection sociale universelle et la mise en place d’un Fonds mondial de protection sociale
5. l’élimination de toutes les formes de discrimination et la réduction des inégalités
6. un modèle de développement inclusif et basé sur les droits et la paix pour ne laisser personne en rade.

Pour faire de ce nouveau contrat social une réalité, des politiques spécifiques de financement devront être mises en place :

1. **Une augmentation de l’aide publique au développement**
2. **Un mécanisme d’allègement de la dette transparent et multilatéral, prévoyant restructurations et annulations**
3. **Une coordination multilatérale accrue en matière de fiscalité**
4. **Plus d’ambition pour la réaffectation des droits de tirage spéciaux**
5. **L’alignement de tous les investissements sur les ODD.**

Pour les organisations syndicales, il est nécessaire qu’un dialogue social permanent soit institué au niveau des pays pour la mise en œuvre des ODD. Ce dialogue social doit être intensifié et même institutionnalisé. L’ODD 8 doit être au cœur de toutes les politiques de développement pour l’atteinte des ODD.

Boulevard du Roi Albert II, 5, Bte 1 B - 1210 Brussels, Belgium

Tel: +32 (0) 2224 0211

Fax: +32 (0) 2201 5815

E-mail: info@ituc-csi.org

Web site: <http://www.ituc-csi.org>